

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Réunion ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 19 janvier 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

19 janvier 2017

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont
 M. Jonathan Lacourse, Maskinongé
 M. Martin Laterreur, St-Léon-le-Grand
 M. Réjean Carle, substitut, Sainte-Ursule
 M. Gaétan Beauclair, Yamachiche
 M. André Lamy, Louiseville
 M. André Clément, Saint-Justin

Sont aussi présent :

Madame Sylvie Vallières, secrétaire de la réunion
 Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier

Absent : Monsieur Francis Morel-Benoît, responsable des opérations

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-01-001

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le varia ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Nomination d'une secrétaire de la réunion
3. Adoption des procès-verbaux suivant :
 - 3.1 Réunion régulière du 17 novembre 2016
 - 3.2 Réunion extraordinaire du 28 novembre 2016
 - 3.3 Réunion régulière du 8 décembre 2016
 - 3.4 Réunion extraordinaire du 15 décembre 2016
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Dépôt et adoption de la correspondance
6. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
7. Approbation du paiement des comptes
8. Dépôt des résultats financiers au 30 décembre 2016
9. Approbation du rapport de consommation d'eau potable 2016
10. Consommation hebdomadaire

11. Suivi des nappes de la Régie
12. Pluviométrie
13. Information sur les équipements
 - 13.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît
 - 13.2 Suivi de dossier : Essais de Pompage – Akifer – nappe St-Édouard et Ste-Angèle
 - 13.3 Proposition de travail – Akifer – Classification des eaux souterraines
 - 13.4 Offre de services professionnels – Le Groupe Forces S.E.N.C. – Dossier Yamachiche
14. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
15. Varia
 - 15.1 Autorisation de signature – Audit des états financiers au 31 décembre 2016
 - 15.2 Ministère des Transports du Québec – Permission de voirie 2017
16. Période de questions
17. Levée de la réunion

2.1 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION

2017-01-002 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement que Madame Sylvie Vallières soit nommée secrétaire de la réunion.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SUIVANT :

- 3.1 Réunion régulière du 17 novembre 2016**
- 3.2 Réunion extraordinaire du 28 novembre 2016**
- 3.3 Réunion régulière du 8 décembre 2016**
- 3.4 Réunion extraordinaire du 15 décembre 2016**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copies des procès-verbaux des réunions ci-haut mentionnées ;

POUR CE MOTIF :

2017-01-003 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Lamy et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 17 novembre 2016.

2017-01-004 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur André Clément et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 novembre 2016.

2017-01-005 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion régulière du 8 décembre 2016, tel que rédigé.

2017-01-006 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 décembre 2016.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucun rapport produit

5. CORRESPONDANCES REÇUES

A. MUNICIPALITÉS MEMBRES

Sainte-Angèle-de-Prémont

14 décembre 2016 – 1^{er} versement de la quote-part 2017

Sainte-Ursule

14 décembre 2016 – 1^{er} versement de la quote-part 2017

Maskinongé

27 décembre 2016 – 1^{er} versement de la quote-part 2017

10 janvier 2017 – Résolution #07-01-17 : Délégué et substitut de la Municipalité au conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré pour 2017

Yamachiche

27 décembre 2016 – 1^{er} versement de la quote-part 2017

Saint-Léon-le-Grand

27 décembre 2016 – 1^{er} versement de la quote-part 2017

Résolution 241-2016 : Régie d'Aqueduc de Grand Pré – Quote part 2017

Louiseville

17 janvier 2017 – 1^{er} versement de la quote-part 2017

B. AUTRES CORRESPONDANCES

15 décembre 2016 – MMQ – Thermographie : Les réparations requises ont été effectuées dans les meilleurs délais et à la satisfaction de la MMQ.

28 décembre 2016 – Victoriaville – Rés. # 746-12-16 : Regroupement intermunicipal – Produits chimiques.

CSST – Relevés des prestations accordés et des sommes imputées au 31 décembre 2016.

2017-01-007

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Lamy et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

6. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Réunion régulière du 19 janvier 2017

Fonds Administration

Salaire au 20-12-2016	Conseil d'administration	1 145,21
-----------------------	--------------------------	----------

Salaire au 20-12-2016	Employés	3 412,89
Hydro-Québec	Électricité d'opération	13 170,41
Bell Canada	Service tél. administration décembre	236,96
Salaire au 27-12-2016	Employés	3 332,49
Hydro-Québec	Électricité d'opération	2 793,67
Salaire au 28-12-2016	Employés	6 063,78
Salaire au 10-01-2017	Employés	3 005,26
Revenu Québec	DAS décembre 2016	7 792,55
Receveur Général Canada	DAS décembre 2016	3 284,06
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA décembre 2016	2 846,06
Visa Desjardins	Accéo formation Acomba - Repas des Fêtes	2 860,89
Hydro-Québec	Électricité d'opération	28,35
Bell Mobilité	Pagettes décembre 2016	69,86
L'Union-Vie	Assurances collectives	937,18
Sogetel	Service tél. bâtiment SA	60,88
Bell Mobilité	Cellulaire décembre 2016	95,33
Salaire au 17-01-2017	Employés	3 220,96
Bell Canada	Service tél. administration janvier	236,96
Hydro-Québec	Électricité d'opération	11 479,50
		66 073,25

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 19 janvier 2017 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 19 janvier 2017 ;

2017-01-008

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 19 janvier 2017 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

7. APPROBATION DES COMPTES

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 19 JANVIER 2017

FONDS ADMINISTRATION

8018	Produits chimiques CCC ltée	10 super sacs de carbonate de sodium	6 047,68
8019	Entreprise Muriel Thibodeau	Déneigement des toitures	1 063,52
8020	Groupe EnvironneX	Analyses de l'eau	441,50
8021	Système hydraulique Louiseville	20 Joints d'étanchéité	116,12
8022	Toshiba Solutions d'affaires	Photocopie	22,80
8023	I. Gagnon & fils	Sel déglaçant et quincaillerie diverse	143,40
8042	Bergeron Électrique	Branchement génératrice SE-11/12/13	8 429,73
8043	Garage A. Ferron	Changement huile et pose de pneus	286,89

8044	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménager bureau	425,41
8045	Laboratoires Choisy	Divers produits d'entretien ménager	205,33
8046	MRC de Maskinongé	Honoraires ingénieur et tech génie civil	600,00
8047	Compteurs Lecomte ltée	Vérification de 19 débitmètres	10 824,90
8048	Dépanneur 350	Essence et diesel	340,91
8049	Sylvie Vallières	Frais de déplacement	58,88
8050	Réseau Environnement	Programme d'économie d'eau potable	1 684,38
8051	Plomberie Guillemette	Changement de raccords SC-80	841,21
8052	Agrivert Yamachiche	Vis, charnières et lave-vitre	35,96
8053	Accéo solutions	Trousse T4 et Relevé 1	65,48
8054	Javel Bois-Francis	1714 litres d'hydrochlorite de sodium	1 081,90
8055	Annie Francoeur	Mitaines de four	7,46
8056	Morency, société d'avocat	Honoraires d'avocats	2 091,86
8057	Climatisation Bélanger	Appel de service pour chauffage SE et SA	313,31
8058	Luce Beaudin	Achats divers pour laboratoire et cuisine	21,00
8059	SAJB	Raccordement génératrice SE-11/12/13	1 207,82
			36 357,45

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 19 janvier 2017.

Mario Paillé, trésorier

2017-01-009

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Lamy et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de trente-six mille trois cent cinquante-sept et quarante-cinq (36 357,45 \$) pour l'administration.

8. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire préparé en date du 31 décembre 2016 ;

POUR CE MOTIF :

2017-01-010

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire préparé en date du 31 décembre 2016.

9. APPROBATION DU RAPPORT DE CONSOMMATION D'EAU POTABLE 2016

CONSIDÉRANT QUE Francis Morel-Benoit dépose aux membres du conseil d'administration un document préparé par lui-même en date du 10 janvier 2017

présentant les débits annuels de consommation pour l'année 2016, document servant à la préparation des états financiers de la Régie pour l'année 2016 ;

POUR CE MOTIF :

2017-01-011

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré approuve les débits réels de consommation pour l'année 2016 tels que déposés par Francis Morel-Benoit.

10. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoît dépose le rapport habituel préparé en date du 10 janvier 2017 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

11. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoît dépose le rapport habituel préparé en date du 10 janvier 2017 sur le suivi des nappes de la Régie et Mme Barbara Paillé, présidente, en explique le contenu aux membres.

12. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoît dépose le rapport habituel préparé en date 10 janvier 2017 relativement à la pluviométrie.

13. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS

13.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL BENOÎT

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- La génératrice aux puits SE 11, 12 et 13 est installée. SAJB a finalisé la programmation.
- La vérification des débitmètres est terminée pour les puits et le réseau. Francis informe que tout est conforme pour les débitmètres.
- Barrage Waterloo – Le technicien de la MRC de Maskinongé a terminé les deux inspections et les rapports sont conformes.
- Le déneigement des toitures des puits SA 21, 22, 23 et 24, du bâtiment de la génératrice au SA 23, 24 ainsi que le bâtiment de traitement est faite à Sainte-Angèle. Les puits SE 13 et le SU 04 sont également déneigés. Le contrat a été donné à Entreprise Muriel Thibodeau.
- Une petite fenêtre de la grande porte du garage près du bureau administratif a été changée, sous garantie. Seulement une heure de main d'œuvre sera facturée par Les Constructions Robert Côté.

**13.2 SUIVI DE DOSSIER : ESSAIS DE POMPAGE – AKIFER –
NAPPES DE SAINT-ÉDOUARD ET DE SAINTE-ANGÈLE**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ont pris connaissance du rapport et des recommandations de Mme Gaëlle Carrier, ingénieure chez Akifer, concernant les essais de pompage du secteur St-Édouard ainsi que du secteur Waterloo ;

CONSIDÉRANT QU'en fonction des données actuellement disponibles, Mme Gaëlle Carrier recommande d'arrêter l'essai de pompage au secteur St-Édouard et de poursuivre celui au secteur Waterloo ;

POUR CES MOTIFS :

2017-01-012

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration acceptent les recommandations de Mme Gaëlle Carrier, ingénieure chez Akifer, d'arrêter l'essai de pompage au secteur St-Édouard et de poursuivre celui au secteur Waterloo afin de statuer si les nappes actuellement exploitées par la RAGP sont en mesure de fournir le débit horizon 20 ans estimé.

QUE les essais de pompage au secteur Waterloo se poursuivent jusqu'à nouvel ordre du conseil d'administration et/ou selon les recommandations de Mme Gaëlle Carrier d'Akifer.

**13.3 PROPOSITION DE TRAVAIL – AKIFER – CLASSIFICATION
DES EAUX SOUTERRAINES**

CONSIDÉRANT QU'aucune étude hydrogéologique confirme la classification des eaux souterraines des puits de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif d'une telle étude est de déterminer si les eaux souterraines sont classées OU non ESSIDES (eaux souterraines sous l'influence directe des eaux de surface) ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la classification des puits de la Régie afin de compléter le rapport de l'audit quinquennal ;

CONSIDÉRANT la proposition de travail transmise par Madame Gaëlle Carrier, ingénieure, directrice hydrogéologie chez Akifer ;

POUR CES MOTIFS :

2017-01-013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Clément et résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la proposition de travail d'Akifer au montant de 3 700.00 \$, plus taxes applicables.

**13.4 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – LE GROUPE
FORCES S.E.N.C. – DOSSIER YAMACHICHE**

CONSIDÉRANT la demande d'augmentation de débit d'eau de la municipalité de Yamachiche (Rés. : 2016-07-105) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Yamachiche s'apprête à effectuer des travaux d'infrastructures en regard de l'eau potable en 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré est le principal fournisseur d'eau potable de la municipalité de Yamachiche;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rencontrer la municipalité de Yamachiche pour prendre toutes les informations en regard du projet en cours;

CONSIDÉRANT QU'il est important que la Régie d'Aqueduc de Grand Pré et la municipalité de Yamachiche échangent toutes les informations en regard du dossier;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré pourrait souhaiter obtenir le support et les conseils d'un ingénieur, si nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'offre de services professionnels présentée par M. Thierry Freire, ingénieur et président de «Le Groupe FORCES S.E.N.C.» ;

POUR CES MOTIFS :

2017-01-014

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Lamy et résolu que les membres du conseil d'administration après avoir rencontré les représentants de la municipalité de Yamachiche et si nécessaire, autorisent Mme Barbara Paillé à signer pour et au nom de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré l'offre de services professionnels tels que présenté par Thierry Freire, ingénieur et président de «Le Groupe FORCES S.E.N.C.» selon les modalités convenus.

14. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ

Aucun développement.

15. VARIA

15.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de définir les conditions de la mission d'audit des états financiers de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 par Mallette S.E.N.C.R.L. ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du document traitant des conditions de la mission d'audit pour la vérification 2016 ;

POUR CES MOTIFS :

2017-01-015 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu que les membres du conseil d'administration, ayant lus et approuvés les conditions de la mission d'audit, autorise Madame Barbara Paillé, présidente, à signer pour et au nom de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, le document reçu de Mallette S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés.

15.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC– PERMISSION DE VOIRIE 2017

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré peut effectuer ou faire effectuer divers travaux tels que ; excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc sur le réseau routier contiguë au réseau d'aqueduc de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux pourront être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré doit obtenir une permission de voirie ou un permis d'intervention avant d'effectuer chacun de ces travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'une permission de voirie ou un permis d'intervention est émis par le Ministère des Transports du Québec ;

POUR CES MOTIFS :

2017-01-016 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Laterreur et résolu unanimement que la Régie d'Aqueduc de Grand Pré demande au Ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000,00 \$) puisque la Régie d'Aqueduc de Grand Pré s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie ou du permis d'intervention.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est mentionnée.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-01-017 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 20 h 30 **CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés.

Présidente

Secrétaire de la réunion

